

# L'AMCLSCQ EN BREF !

Volume 44, numéro 6 le 12 juillet 2019, page 1 de 1  
Rédaction : Dr Sylvain Dion

Association des médecins de CLSC du Québec  
2000-3500 boul. de Maisonneuve Ouest Westmount QC H3Z 3C1  
Téléphone : (514) 875-7412 | Télécopieur : (514) 875-9365  
Courriel : [info@amclscq.org](mailto:info@amclscq.org) | Site Web : [amclscq.org](http://amclscq.org)

## RAPPEL À VOTRE AGENDA

### AGA de l'AMCLSCQ | 27 septembre 2019

C'est le 27 septembre prochain à l'hôtel Alt de Québec que se tiendront les assises automnales annuelles de l'Association. Comme à l'habitude, notre assemblée générale annuelle sera l'occasion d'échanger avec vous des principaux enjeux touchants les intérêts syndicaux et professionnels de nos membres. Le Dr Godin présentera également rapport annuel et répondra à toutes vos questions.

En matinée, nous vous invitons à une demi-journée de formation médicale continue qui s'avèrera des plus intéressantes. Les sujets qui y seront traités :

**Les Troubles neuro-cognitifs : Votre patient est-il apte ?  
Le Cannabis: à qui le prescrire et comment?**

Les détails de cette journée suivront prochainement. Soyez nombreux à vous joindre à nous le 27 septembre 2019! Possibilité de participer à ces activités en présentiel, à Québec, ou en webdiffusion! Inscription : 514-875-7412 ou [info@amclscq.org](mailto:info@amclscq.org).

## DES ÉCHANGES ENTRE L'AMCLSCQ ET LE MSSS

Récemment, les Drs Dion et Melanson ont eu des entretiens sur la pratique médicale en CLSC avec des représentants du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Deux sujets importants ressortent de ces discussions:

Le premier consiste à accompagner les équipes médicales en CLSC qui ont suffisamment d'inscriptions pour devenir GMF et bénéficier des ressources supplémentaires qui s'y rattachent.

L'autre, qui demeure toujours d'actualité est celui des conditions de pratique et du soutien clérical notamment l'accès à un DME. Des travaux seront menés au cours des prochaines semaines pour identifier les milieux pour lesquels les établissements n'ont pas fourni les ressources telles que décrites dans la circulaire ministérielle. Nous contacterons ces milieux pour valider avec le chef de service médical l'état de situation quant aux ressources disponibles aux équipes médicales. Nous accueillons avec enthousiasme cette collaboration qui vise avant tout à consolider la pratique médicale en CLSC et espérons-le, faciliter le recrutement et rendre nos milieux plus attractifs.

## INSCRIPTION

*Plus d'un demi-million de Québécois en attente d'un médecin de famille sur les GAMF*

Au cours des dernières semaines, de nouvelles ententes ont été conclues entre la FMOQ et le MSSS créant ainsi des incitatifs supplémentaires pour prendre en charge un plus grand nombre de patients.

### Les incitatifs

- Les mesures des 750 et des 1000 patients visent à inciter les médecins, pour lesquels ces cibles peuvent être atteintes, à inscrire de nouveaux patients.
- Les suppléments d'inscription ont aussi été majorés et s'avèrent un incitatif significatif pour de nouvelles prises en charge.

Nul besoin de vous rappeler la volonté de la ministre, Mme McCann, de réduire le nombre de patients en attente sur les GAMF. Dans ces dernières apparitions publiques, elle parle d'une cible réaliste de quelque 175000 nouveaux patients pris en charge chaque année.

Cela signifie, notamment pour les 4000 médecins ayant moins de 1000 patients inscrits un effort supplémentaire de quelques dizaines de patients à prendre en charge annuellement.

Nous vous invitons fortement à considérer ces nouvelles mesures incitatives et à apporter votre contribution pour améliorer l'accès à un médecin de famille sur le territoire québécois.

N'oublions pas qu'en dépit du ton très collaborateur de la nouvelle ministre de la Santé, il n'en demeure pas moins que la loi 20, bien que suspendue, demeure une mesure applicable si jamais les autorités politiques jugent insatisfaisante l'atteinte des cibles fixées.

Nous aurons certainement l'occasion d'en parler dans les prochaines semaines et les prochains mois.